

**Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;**  
**Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;**

Attendu que l'immeuble se caractérise comme suit :

Jusqu'au début des années 1930, l'« Hôtel de la gare » était une petite bâtisse qui comprenait seulement quelques petites chambres. L'actuel Hôtel Des Nations a été érigé en 1935 dans le style moderniste de l'époque qui, contrairement à l'architecture classique des siècles précédents, se détourne de la régularité et la symétrie. Ce style particulier caractérise encore aujourd'hui l'immeuble. L'hôtel était initialement construit sur trois niveaux et se divisait en quatre travées d'ouvertures. L'un des grands attraits du bâtiment réside dans la composition de la façade. Le style sobre avec ses formes rationnelles rectangulaires sans fioritures est typique pour l'architecture moderne. En effet, les compositions se basent sur le jeu entre lignes horizontales et lignes verticales ainsi que sur la superposition et l'interposition de divers corps et volumes. (CAR) Le rez-de-chaussée forme le socle, qui se compose de grandes baies vitrées, abritant une brasserie, la réception et une grande salle à manger. (GEN)

La toiture à deux versants était équipée d'une grande lucarne rampante. Pendant la deuxième Guerre Mondiale le grenier a été détruit complètement. Au fil du temps l'hôtel a été agrandi du côté droit par quatre travées d'ouvertures supplémentaires. Aujourd'hui l'hôtel comprend des chambres individuelles sur trois étages, chacune équipée d'une salle de bain. Le bâtiment est situé près de la gare et à proximité des musées et du Château de Clervaux.

L'hôtel, avec son style architectural assez rare, fait partie d'un type de construction exceptionnel d'avant-guerre. (RAR) L'ensemble est conservé en partie dans un état quasi authentique et il est très caractéristique pour son époque de construction.

L'hôtel est un témoin de l'histoire rurale de Clervaux et présente une architecture moderne caractéristique pour son époque de construction. Les critères du genre, de la rareté et de la période de construction sont remplis. Ainsi, l'immeuble présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être conservé.

**La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'Hôtel des Nations sis 29, rue de la Gare (no cadastral 617/2564). La COSIMO propose à l'unanimité d'inclure l'immeuble sis 31, rue de la Gare dans la mesure de protection (no cadastral 617/2563).**

Max von Roesgen, John Voncken, Christina Mayer, Michel Pauly, Marc Schoellen, Matthias Paulke, Christine Muller, Sala Makumbundu, Andrea Rumpf, Nico Steinmetz, Anne Greiveldinger, Jean Leyder.

Luxembourg, le 4 septembre 2019